

La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

Plan de rénovation de l'enseignement des sciences à l'école — Un nouveau défi—
Inscriptions jusqu'au 15 décembre

Après le Trukiroul en 2007/2008, un nouveau défi est proposé à vos élèves dans le cadre de la politique départementale de développement de l'enseignement des sciences

■ Au élèves de maternelle :



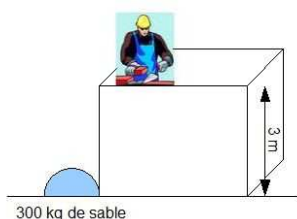
un défi autour de l'histoire des 3 petits cochons - *Comment aider cochon joyeux à sortir son frère du trou ? Un trou trop profond et le petit cochon trop lourd ?*



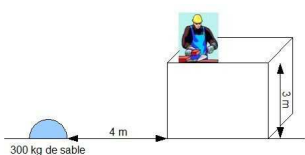
■ Aux classes des cycles 2 et 3 : vous êtes mis au défi de fabriquer un objet qui vous permettra de répondre à la question *Comment soulever une lourde charge et la déplacer sans la toucher avec les mains ?*

Comment aider Monsieur Bricolo à soulever son sable et à le déposer sur la maison ?

— Au cycle 2, pour réaliser ce défi en classe, on utilisera 300g de sable et une hauteur de 30 cm.



— Au cycle 3, on utilisera 300g de sable et les distances réelles seront représentées à l'échelle 1/10ème.



Toutes les informations sur le défi 2009 - les modalités, le règlement, le formulaire de participation, des situations-problèmes adaptées à chaque cycle - sont en ligne <http://crdp.ac-besancon.fr/> (rubrique Ressources éducatives). Inscriptions jusqu'au 15 décembre 2008.

Le Groupe départemental de pilotage sciences de l'inspection académique du Doubs, un maître-ressources " Sciences et technologie à l'école primaire " sont à votre disposition pour vous venir en aide, dans vos écoles, ou pour tout autre projet scientifique...

Contact : Filipe Serra, maître-ressources en sciences—CDDP du Doubs—5 rue des fusillés—BP 1252—250004 Besançon cedex—filipe.serra@ac-besancon.fr — <http://crdp.ac-besancon.fr/cddp25>

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Les sciences à l'école : un nouveau défi... 1
- Éducation aux médias : réaliser un journal avec ses élèves... 1-2
- des éditions spéciales (en marge) 2

RESSOURCES ÉDUCATIVES

- Activités éducatives en ligne... 2
- Sports scolaires : nouveau site USEP 2

VIE SCOLAIRE

- Constat des effectifs élèves 1er et 2nd degrés pour la rentrée scolaire 2009... 2
- Accueil des élèves dans les écoles... 3

INFOS DES PERSONNELS

- Élections professionnelles 2009 4
- Mouvement 1er degré
- Examens professionnels
- Formations

ÉDUCATION AUX MÉDIAS — FAIRE UN JOURNAL SCOLAIRE

Réalisez un journal avec vos élèves ?

Qu'ils s'appellent *L'ÉCHO de SANTANS*, *Les fortiches se déchainent*, *Tout Doubs Les Nouvelles*, *Les aventures des Amprofleux*, *Le journal des p'tites tailles*, *Costards tailleurs*, *Adopress* ou encore *Le Canard en Chênois*, ils ont ceci en com-

mun d'être des journaux scolaires réalisés par des élèves d'une classe ou de toute une école... ou d'un établissement.

Réaliser un journal scolaire permet à des élèves, parfois très jeunes, dès la maternelle, d'acquérir un niveau d'exigence, de réflexion, des compétences de lecteur et de producteur d'écrits.

L'apprentissage de l'écrit, la capacité à vivre ensemble, l'utilisation de l'ordinateur, les techniques journalistiques...pour créer du sens mais aussi du lien entre les élèves, entre les écoles, avec les parents (on écrit pour être lu !) sont autant d'objectifs d'apprentissages atteints dans l'écriture de journaux scolaires.

Lettre mensuelle d'information professionnelle
Direction départementale des services de l'Éducation nationale dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication : Daniel GUÉRAULT, Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr

Mais pas facile d'inventer son journal !

Car il faut composer l'équipe de rédaction, trouver un titre à la publication, créer des rubriques, organiser et planifier la mise en oeuvre, construire le plan du journal (« le chemin de fer ») et la maquette, adapter les moyens et les supports, penser aux coûts de fabrication et de diffusion, intéresser son lectorat et l'informer ... sans oublier les formalités légales, le respect des droits et les devoirs.

L'équipe académique pour l'éducation aux médias est à votre disposition pour vous accompagner dans la conception et la réalisation de votre projet, et veiller aux éléments incontournables pour éditer un bon journal.

De nombreuses ressources documentaires et des propositions d'actions (Info-fax, Webzine...)

sont en ligne sur le site académique du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) <http://crdp2.ac-besancon.fr/clemi/>

Il existe des opportunités éducatives permettant de valoriser vos journaux scolaires. Le concours national Varenne qui lance son édition 2009 en est une. Si vous avez déjà un journal scolaire, en faire parvenir 6 exemplaires d'un même numéro à l'équipe académique du CLEMI.

Si vous n'avez pas encore de journal, lancez-vous dans l'aventure !

Dépôt pédagogique des journaux scolaires — RAPPEL

La publication d'un journal scolaire, même s'il n'est pas vendu ou diffusé hors de l'école, est

soumise à un dépôt pédagogique dans les jours qui suivent sa parution. Ce dépôt prévu par la loi permet un archivage des productions des élèves.

Lors de la parution de chaque numéro, faites parvenir : 2 exemplaires au chef d'établissement ou au directeur d'école et 4 exemplaires pour le CLEMI (2 pour le CLEMI national, 1 pour le CLEMI régional ; 1 pour le CLEMI départemental). Dans le but de simplifier les envois, vous pouvez adresser les 4 exemplaires CLEMI au coordonnateur CLEMI départemental qui se chargera de les faire parvenir aux différentes structures concernées : Marie Adam-Normand — CRDP du Doubs-BP1253 — Chemin des Fusillés - 25000 Besançon — marie.adam-normand@ac-besancon.fr

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Des activités éducatives proposées aux classes primaires et secondaires

Des opérations nationales : "Pièces jaunes", JPA... Des concours "Les clés de l'éducation routière", concours d'affiche "la première cigarette", de BD à Angoulême, d'Europe ou du petit

journal du patrimoine, concours OFAJ "Ich bin dabei ?", pour classes d'allemand...

Descriptifs des actions, modalités de participation, règlements des concours, délais d'inscription, ressources... Toutes les précisions ou liens utiles sont en ligne sur le site départemental

<http://ia25.ac-besancon.fr> (pages Actualités / Agenda des actions éducatives).

USEP - <http://usep.25.free.fr>

Nouvelle adresse du site Internet de l'association de l'Union sportive de l'enseignement public du 1er degré.

VIE SCOLAIRE

LES CONSTATS DES EFFECTIFS ÉLÈVES À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2008—STATISTIQUES 1^{ER} ET 2ND DEGRÉS VALIDÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

■ dans le 1^{er} degré : 53661 élèves

	Public	Privé
Préélémentaire	19552 (+147)	1519 (+33)
Elémentaire	29856 (-113)	2734 (-58)
TOTAL	49408	4253

■ dans le 2nd degré : 45 476 élèves

	Public	Privé
Collèges avec SEGPA	21260 (+180)	3921 (-11)
Lycées professionnels	5212 (-191)	966 (-29)
Lycées	10513 (-250)	1028 (-50)
CPGE et post bac(lycées)	2412 (+86)	164 (-23)

Vous trouverez sur le site internet départemental les graphiques retraçant l'évolution des effectifs 1er et 2nd degré depuis 1999.

Moyennes d'élèves par classe 2008

■ dans le 1^{er} degré public

	préélémentaire	élémentaire
	24,97	21,66
En éducation prioritaire	22,65	20,02

■ dans les collèges publics

Hors classes particulières, hors SEGPA	24,34
En éducation prioritaire	21,56

Éditions spéciales

La scolarisation des élèves handicapés, numéro spécial de La lettre ia25, octobre 2008

Le point à la rentrée 2008 sur la politique éducative relative à la scolarisation des élèves handicapés à l'école, au collège et au lycée a fait l'objet d'une synthèse de quatre pages diffusée dans le département.

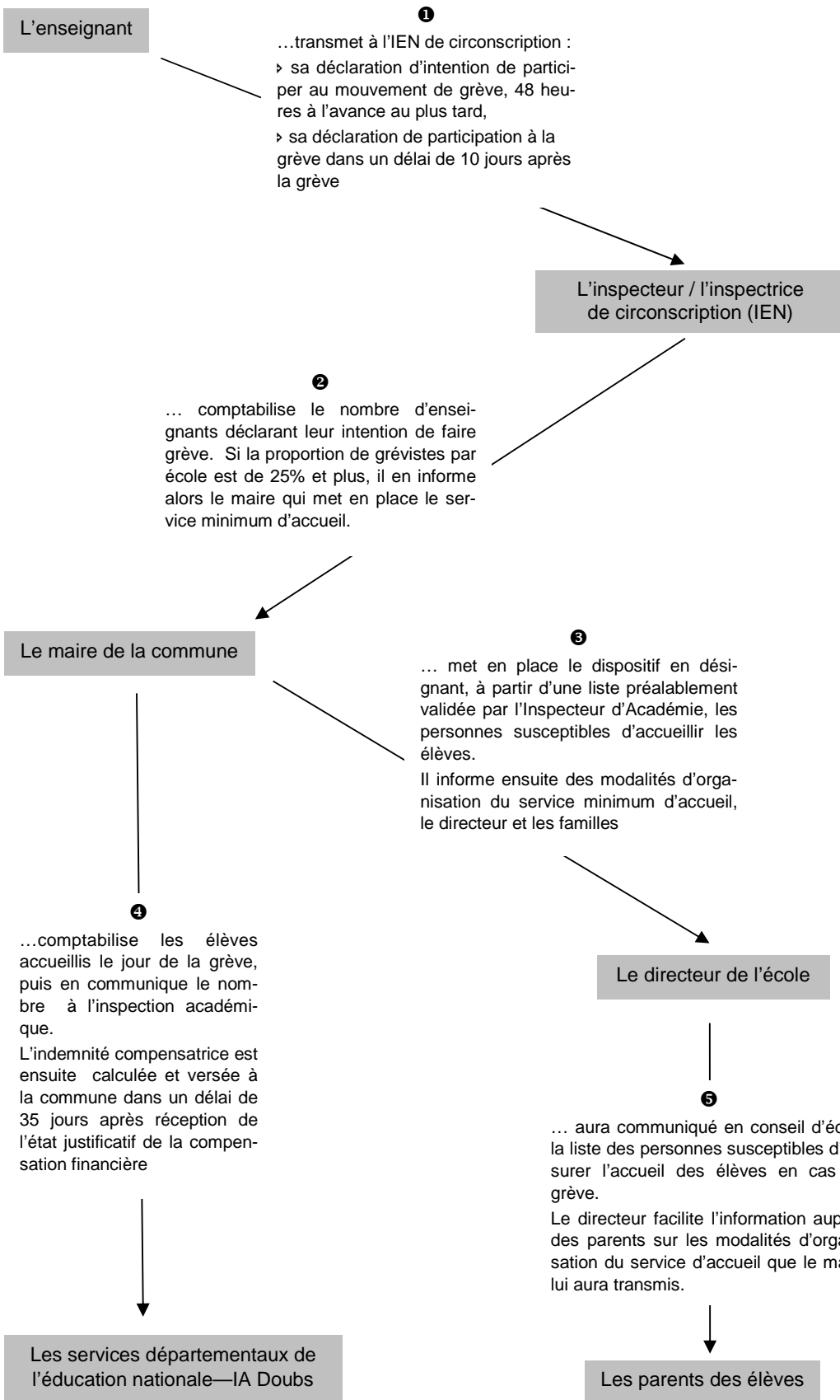
L'aide personnalisée aux élèves à l'école

Défini par la circulaire du 5 juin 2008, le dispositif d'aide personnalisée aux élèves en difficulté à l'école se met en place. Le cadrage départemental doit permettre de guider les maîtres dans le repérage des difficultés, dans l'organisation hebdomadaire des aides personnalisées, dans les modalités et les contenus d'apprentissage... Cette première fiche-guide a été diffusée à toutes les écoles.

Egalement en ligne sur le

DROIT D'ACCUEIL POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

Procédure en cas de grève :



La loi du 20 août 2008 institue un droit d'accueil dans les écoles primaires. En cas de grève, si 25% ou plus des enseignants y participent, une procédure est mise en place entre les communes et l'inspection académique.

En ligne sur le site de l'IA du Doubs <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique fonctionnement de l'école)

- la circulaire départementale
- la procédure départementale
- les formulaires d'intention et de situation de grève
- le texte législatif
- le décret relatif à la compensation financière

IA, dossier suivi par la Division des personnels enseignants du 1er degré, tél. 03 81 65 48 56, ce.dpe.ia25@ac-besancon.fr

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

INFOS DES PERSONNELS

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79
Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile...

AGENDA

- **3 décembre 2008, 14h30**, Besançon, Petit Kursaal — remise des prix départementaux (dont 3 prix d'excellence attribués par le jury national). Palmarès complet en ligne sur <http://ia.25.ac-besancon.fr>
- **du 9 au 18 décembre 2008**, à Montbéliard, Espace Jules Verne : une Quinzaine « mixité-égalité » pour faire évoluer la représentation entre filles et garçons chez les jeunes en milieu scolaire ou dans le quartier (à suivre dans La Lettre de décembre...).

Élections professionnelles 1er degré

Le 2 décembre 2008, les personnels enseignants, d'éducation, d'orientation et agents non titulaires sont appelés à élire pour 3 ans leurs représentants aux commissions administratives paritaires (CAP) nationales et départementales (Arrêté du 3/07/2008)

La liste de l'ensemble des enseignants électeurs du 1er degré est affichée dans le hall d'accueil de l'Inspection Académique.

Il est créé une section de vote dans chaque école publique de 8 classes et plus, à l'EREA et à l'Inspection Académique.

Pour les enseignants qui votent dans les écoles sections de vote de 8 classes et plus le scrutin a lieu le 2 décembre de 9h à 15h ; le matériel est mis à disposition des électeurs par le président de la section de vote.

Pour les enseignants qui votent par correspondance, le matériel ainsi que les consignes de vote ont été envoyés à leurs adresses personnelles.

Les professions de foi départementales des différentes organisations syndicales : SE-UNSA, SNUDI-FO, SNUIPP-FSU, SUD-EDUCATION et SGEN-CFDT sont en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr>. Les professions de foi nationales peuvent être téléchargées sur le site du ministère. Chronologie : recensement des votes le 2 décembre ; dépouillement à la CAPD et à la CAPN le 5 décembre ainsi que la proclamation des résultats à la CAPD ; résultats des élections à la CAPN proclamés le 5 janvier par le bureau de vote central à l'administration centrale.

__IA, division des moyens 1er degré, tél. 03 81 65 48 56
ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

Mouvement 1er degré

M o u v e m e n t i n t e r d é p a r t e m e n t a l

La démarche de mobilité des personnels représente un moment clé dans le parcours professionnel. Pour la faciliter, un dispositif téléphonique d'aide et de conseil est mis à la disposition des candidats à une mutation au 0 810 111 110 (BO spécial n°7 du 6 novembre 2008).

Pour s'inscrire au mouvement inter-départemental pour la rentrée 2009, le serveur informatique SIAM/I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> est ouvert jusqu'au 8 décembre. Dès le 9 décembre, pour toute demande d'information, le relais téléphonique est transféré au 03 81 65 48 56 du lundi au vendredi (9h-12h et 14-17h).

Direction d'école de 2 classes et plus —inscription à la liste d'aptitude, rentrée 2009

Retour des candidatures jusqu'au 9 décembre 2008 (minuit). Modalités précisées dans la circulaire départementale du 20 novembre 2008 en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

Examens session 2009

Psychologue scolaire et directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée

Réunion d'information sur les stages de préparation aux diplômes et les examens le 3 décembre 2008 de 9h30 à 11h30 à l'Inspection académique.

Diplôme de compétence en langue anglaise, session du 6 février 2009

Registre des inscriptions ouvert jusqu'au 14 décembre 2008, via internet <http://www.d-c-l.net>.

_Rectorat, Examens et concours, tél. 03 81 65 74 83

Droit à pension 1er degré

Admission à la retraite

Pour les enseignants concernés, retour du formulaire de demande (dossier vert) en double exemplaire par la voie hiérarchique (IEN de circonscription qui transmettra à l'IA, DPE 1er degré)

Traitements 1er degré

Accompagnement éducatif dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire :

Le paiement des heures supplémentaires accomplies par les enseignants du 1er degré seront régularisées sur le traitement de janvier 2009.

Formation

Nouveau cycle des conférences du mercredi, IUFM, 14h30

Prochaine conférence : 10 décembre 2008, « L'adolescence, crise normale, signes pathologiques ». Pour les autres conférences consultez la programmation en ligne dans les pages Personnels/formation continue du site <http://ia25.ac-besancon.fr>

Plan de formation 2008-2009 : attribution des stages individuels, inscription aux conférences du mercredi

Consultation sur le serveur GAIA <https://gaia.orion.education.fr/ga25/centrale/centrale>, rubrique « Suivi de formation ».

Aide et information auprès de Brigitte Lacroix, chargée de mission formation continue, tél. 03 81 65 48 96 brigitte.lacroix@ac-besancon.fr

Prochaines rencontres AGEEM

11 décembre 2008 : animation de Filipe Serra, maître ressources pour l'enseignement des sciences et assemblée générale de l'association des enseignants et enseignantes en école maternelle, tél. 03 81 50 01 50